

## **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

JCLV/BB/FB-21-8899

Ville de 29 761 Habitants  
Commune en développement  
Membre de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

## **RECRUTE POUR SA DIRECTION DE LA CULTURE ET DES SPORTS**

### **UN PROFESSEUR DE FORMATION MUSICALE (H/F)**

*Cadre d'emplois des Assistants territoriaux d'enseignement artistique*

#### **Temps non complet : 14 heures hebdomadaires**

Au sein de La Batterie-pôle musiques de Guyancourt (structure culturelle municipale rassemblant sur un même site une salle de concert consacrée aux musiques amplifiées, un auditorium voué aux musiques acoustiques, trois studios de répétition équipés, un hall d'exposition, un bar-restaurant et une école de musique avec 540 élèves), vous serez affecté(e) à l'école de musique et en charge des missions suivantes :

- Assurer les cours de formation musicale,
- Organiser et suivre les études de vos élèves,
- Evaluer les élèves,
- Réaliser et/ou suivre les projets concernant votre classe, en lien avec les autres enseignants de l'école de musique,
- Gérer la coordination de la plateforme « Formation musicale » au sein du conseil pédagogique.

#### **Détails du planning**

- 5 heures de formation musicale
- 3 heures d'éveil musical
- 2 heures de rythmes et mélodies (pour débutants)
- 1 heure de musique de chambre
- 1 heure de chorale
- 2 heures pour l'accompagnement piano (*non obligatoire*)

#### **Votre profil**

De formation Bac +2, vous êtes idéalement titulaire du DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) et/ou d'un Diplôme d'Etat, ou possédez une grande expérience de l'univers musical.

Vous êtes idéalement pianiste accompagnateur.

Vous connaissez les répertoires, les instruments, les orchestres et la direction des ensembles.

Vous avez une connaissance significative du fonctionnement des écoles de musique.

Par ailleurs, des qualités relationnelles et le sens de la pédagogie sont indispensables.

**Poste à pourvoir par voie statutaire (mutation, détachement ou intégration directe) ou par voie contractuelle.**

**Prise de poste souhaitée le 8 novembre 2021.**

**Rémunération statutaire + régime indemnitaire + primes de fin d'année / Avantages C.N.A.S.**

Merci d'adresser LETTRE DE MOTIVATION et CV de préférence par mail à [secretariat.drh@ville-guyancourt.fr](mailto:secretariat.drh@ville-guyancourt.fr),  
ou par courrier à Monsieur LE MAIRE, 14 rue Ambroise Croizat, BP 32 - 78041 GUYANCOURT Cedex

Le Maire,  
Vice-Président  
de Saint-Quentin-en-Yvelines,

François MORTON